

AVIS PUBLIC
D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 24-02
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 10-06
« RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE LA MUNICIPALITÉ DE CASCAPÉDIA-
SAINT-JULES

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 24-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE CASCAPÉDIA-SAINT-JULES

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée :

QUE le Conseil municipal, à la suite de l'adoption, par la résolution numéro 24-03-1716 à la séance du 4 mars 2024, du projet de Règlement numéro 24-02 modifiant le Règlement de zonage de la municipalité de Cascapédia-Saint-Jules (Règlement numéro 10-06), tiendra une assemblée publique de consultation le 8 avril 2024 à compter de 19h, à la salle du conseil au 55 route Gallagher ce, en conformité de la Loi ;

QUE ce projet de règlement a pour objet et conséquence d'abroger toutes les dispositions relatives à l'abattage d'arbres en milieu forestier privé ce, en conformité avec le Schéma d'aménagement et de développement durable révisé de la MRC de Bonaventure ;

QU'IL sera possible d'en faire la consultation au bureau de la municipalité de Cascapédia-Saint-Jules aux heures ordinaires de bureau, sur le site web de la municipalité de Cascapédia-Saint-Jules à l'adresse suivante www.cascapediastjules.com . Vous pouvez envoyer vos commentaires par courrier électronique à l'adresse courriel suivante cascapediastjules.loisirs@globetrotter.net ou par courrier à la municipalité à l'adresse postale suivante 75 route Gallagher, Cascapédia-St-Jules, QC G0C 1T0.

QU'au cours de cette assemblée publique la mairesse (ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil), expliquera le projet de Règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet et aura lieu le 8 avril, à compter de 19h, à la salle du conseil au 55 route Gallagher;

QUE ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire ;

Donné à Cascapédia-Saint-Jules, ce 1 avril 2024.

A blue ink signature, appearing to be 'Susan Legouffe', written in a cursive style.

Susan Legouffe , Directrice générale